



Renouvellement de bail commercial

Par **DEVienne**, le **09/10/2015** à **19:01**

Je suis bailleur commercial pour une boutique d'environ 55 m2 située à Paris 12è occupée par un prothésiste dentaire dont le loyer principal actuel est de 1229€/mois.

Le bail datant de 1989 et renouvelé en 3 6 9 en 2007, expire au 30 janvier 2016 et par inadvertance j'ai laissé passer le délai de 6 mois pour le renouvellement. Le locataire ne s'est pas manifesté.

Or certaines agences immobilières me disent que le loyer actuel est sous-estimé.

Que faire maintenant? Comment pouvoir rattraper le loyer sous-estimé? Puis-je, malgré ce délai dépassé négocier avec mon locataire? Ne dois-je pas mettre le bail en conformité avec la nouvelle loi?

Avez-vous une adresse d'expert en estimation de loyer commercial?

Avec mes remerciements